Tous les indicateurs sont au vert pour voguer sur le Rhône

es chiffres de fréquentation sont à la hausse et des projets existent entre VNF, CNR et Département 13

ous devons préparer les populations en les unissant au fleuve, et non pas en les séparant!" Le pro- s appartient à Gilles Armani, consul- t en anthropologie. Il a parfaitement roduit, en début de semaine à Arles, le cours limpide, porté à trois voix, par ne Martin (chargée du développement urisme pour VNF), Véronique Braise sponsable du département pilotage atégique et mission d'intérêt général ur la CNR) et Elisa Chavanne (chargée mission au conseil départemental des uches-du-Rhône). Elles étaient invi- s par le CPIE Rhône-Pays d'Arles pour porter des éléments de réflexion dans cadre d'une journée professionnelle le thème "Du tourisme fluvial à la ture du fleuve". En matinée, leur expo- a permis d'apporter des arguments différents acteurs qui, l'après-midi, sont interrogés: "Le tourisme fluvial -il un levier pour le développement lo- ?"

Pour Voies Navigables de France NF), Aline Martin a planté le décor en ecisant quels types de bateaux étaient esents sur les 1200 km de voies navi- bles du bassin Rhône-Saône, et en par- lier dans le secteur rhodanien intéres- t le pays d'Arles et ses proches voisins. mi les chiffres très intéressants à re- uver facilement sur le site internet de F, l'intervenante a insisté sur la pré- nce - et l'accueil - des paquebots de 80 35 m de longueur. Ceux pour qui des énagements ont été réalisés à Taras- n, et le seront prochainement à Arles e ci-dessous). Les retombées écono- ques de ce tourisme, captant les se- rs, surtout étrangers, à fort pouvoir chat, sont estimées à 140 millions uros, 76 % étant réalisés sur le Rhône. raison du gabarit, ces paquebots sont otifs, dans un périmètre déterminé. n seul paquebot en 1986, 4 en 1998, ont été jusqu'à 26 en 2015. *"Après un n lié aux attentats et à la sécurité. Au- rd'hui les armateurs sont confiants et ce que le produit est porteur, ces ba- ux reviennent. Bientôt il devrait y avoir paquebots sur le bassin!"* Une bonne nouvelle pour qui saura s'organiser pour accueillir les passagers : 93 000 personnes en 2017, soit 55 % de plus qu'en 2010, sur 22 paquebots.

Mais ces grosses unités, avec leurs 135 passagers maximum pour des croisières d'une semaine, sont rejointes au fil de l'eau par les péniches-hôtels (38,5 m), aux voyages haut de gamme, et à la liberté évidente puisque les gabarits permettent d'emprunter les canaux du bassin. Une vingtaine navigue et la fréquentation des passagers a augmenté de 73 % entre 2010 et 2017, avec des retombées économiques directes. Si les bateaux promenade sont dans l'air du temps, en particulier parce qu'ils proposent de plus en plus l'organisation d'événementiel, en recherchant à s'agréger à des sites attractifs ; c'est le nombre de bateaux de location habitable (sans permis et hors Rhône) qui est en baisse. Les plaisanciers privés sont surtout des retraités, avec une flotte en décroissance. *"Mais il manque des équipements. Arles n'a pas abouti, peut-être que Fourques va parvenir à prendre cette place."* Les chiffres de VNF sont confortés par les passages aux écluses. À Vallabrègues, en 2017, c'est 2 641 passages, soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2016. Le levier paraît donc évident.

Julie ZAOUI

Aline Martin (chargée du développement tourisme pour VNF), Véronique Braise (responsable du département pilotage stratégique et mission d'intérêt général pour la CNR) et Elisa Chavanne (chargée de mission au conseil départemental des Bouches-du-Rhône) sont intervenues à l'invitation du CPIE en abordant notamment la question du manque actuel d'infrastructures d'accueil arlésien. / PHOTOS R.J ET J.Z.

ENTRE ARLES - TARASCON - MARTIGUES ET PORT-SAINT-LOUIS

Les paquebots au cœur d'une politique commune

L'appontement de Tarascon permet aux paquebots de 135 m d'accoster. Une réflexion d'aménagement est en cours car il est assez déconnecté du centre. C'est de Tarascon que descendent les passagers pour rejoindre Arles notamment. / PHOTO V.SUAU

La réflexion déjà engagée sur le tou- isme fluvial entre VNF et CNR - notam- nent avec la volonté d'une politique tari- aire commune sur les paquebots - a pris n nouveau virage en juillet dernier après 'Eductour sous forme de croisière à desti- nation des collectivités, réunissant une rentaine de participants, dont le Conseil lépartemental des Bouches-du-Rhône. *'Nous avons conclu à la nécessité de tra- vailler ensemble pour trouver des solu- ions, travailler les équipements, la ges- ion environnementale pour un tourisme ienveillant, accroître la filière et ses re- ombées économiques"* a indiqué Véro- ique Braise, de la CNR. De son côté le Dé- artement s'était penché sur la question tout, à partir de quatre sites prisés. *"Quatre escales qui souffrent d'un déficit d'aménagement"* a reconnu Elisa Cha- vanne (chargée de mission au CD 13), avant de détailler l'idée d'un projet coor- donné pour qu'existe une complémentari- té entre Tarascon, Arles, Port-Saint-Louis du-Rhône et Martigues concernant tant les aménagements fluviaux, qu'une offre touristique en lien avec Provence Tou- risme et les offices locaux, que des aména- gements terrestres ou encore la création de zone d'accueil entre fluvial et ter- restre. *"L'intérêt est que chacun puisse sa- voir bien à l'avance quand les paquebots arrivent pour une offre réfléchie, dans le respect de l'environnement, des riverains*

Des équipements qui vont compléter le travail de réflexion bien avancé par la CNR sur Arles et VNF sur Port St-Louis. Si deux (voire 4) nouveaux appontements vont être réalisés sur Arles par la CNR (lire ci-contre), VNF s'intéresse à la façade flu- viale de Port Saint-Louis pour agrandir son périmètre au parc de La Révolution car les 600 mètres actuels sont dégradés et la demande des passagers est forte sur cette zone, *"même si Arles est l'escale la plus demandée par les compagnies"*. Un travail va être mené aussi à Martigues où le quai, actuellement en plein centre, ne permet pas l'accueil de paquebots de 135 m. Un nouvel équipement devrait voir le jour d'ici 2022, selon le principe 50 %

D'ICI 2020 À ARLES

Vers le pont aux Lions l'accueil des 135 mètres

Les bateaux s'arrêtent volontiers à Arles, Véronique Braise de la CNR l'a rappelé. *"Un appontement existe car 18 bateaux font escale. Après Lyon, Avignon, Viviers, Arles est le 4e site en termes d'accostage sur le Rhône* - 485 en 2017 contre 814 pour Lyon et 763 pour Avignon, Ndlr. *Sept bateaux ont une tête de ligne à Arles, c'est au moins 60 000 passagers par an à qui on attribue 45€ de retombées économiques pour la ville chacun."* Pour plaider en faveur de l'aménagement d'un quai pour les paquebots de 135 m, les calculs ont abouti à 900 000€ de retombées supplémentaires par an, s'ils sont 5 à 6 à vouloir s'arrêter à Arles avec leurs 135 passagers chacun. Au quai Lamartine arrivent bien des unités de 110 m, mais pour les 135 m, *"c'est seulement Tarascon"*. Si le projet de nouveau quai, avec des travaux début 2020 pour être opérationnel saison 2020, est porté par la CNR c'est VNF qui a mené une étude de faisabilité. Entre le quai Lamartine et le musée départemental, le premier emplacement a été choisi comme étant le plus efficace, en amont du pont des Lions. Le coût, estimé à 1,4 M€ est assuré par la CNR pour 50 % (maîtrise d'ouvrage) et par les collectivités pour les 50 % restants. Pour les aménagements, Véronique Braise a précisé que les Bâtiments de France avaient donné leur accord mais que la réalisation a pris un peu de retard en fonction des conditions météorologiques de l'année passée rendant, notamment, les fouilles archéologiques nécessaires difficiles.

Si l'idée est de pouvoir accueillir dans l'immédiat deux paquebots en simultané, de nouvelles études devraient permettre de porter le chiffre à quatre. La CNR s'engage parce qu'elle connaît la demande dans le secteur, et aussi parce que le volet "transport" du plan Rhône porte sur ce genre de réalisations, afin que le fleuve devienne un allié économique. Lors de la rencontre professionnelle impulsée par le CPIE en tant qu'animateur du bassin méridional, des intervenants lyonnais ont détaillé l'intérêt que porte leur ville au fleuve, notamment parce qu'elle a décidé de tout mettre en œuvre pour doubler sa capacité d'accueil de passagers. Reste ici aux

AUJOURD'HUI

Quatre ateliers à l'hôpital sur la douleur

Le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) du centre hospitalier Joseph-Imbert d'Arles organise aujourd'hui, de 9 h à 16 heures, quatre ateliers à destination des usagers et des professionnels de santé dans le hall d'entrée de l'établissement.

La prise en charge de la douleur est un des points forts de l'hôpital arlésien, membre du réseau douleur Paca Ouest. Le CLUD, présidé par le Dr Marie-José Collus, chef du service de pneumologie, a pour missions de définir et de veiller à la mise en œuvre d'une politique d'évaluation et de prise en charge de la douleur, quelle qu'en soit sa pathogénie.

Une équipe de référents douleurs coordonnée par Catherine Prieur de la Comble, cadre de santé, intervient au sein de l'établissement pour accompagner les professionnels de santé dans la prise en charge de la douleur afin de soulager au mieux les patients. Aujourd'hui, 4 approches spécifiques pratiquées dans l'établissement seront présentées au public sur 4 stands : la relaxation ou thérapie cognitivo-comportementale (TCC), la résonnance énergétique sous cutanée (RESC), le touché thérapeutique, l'électro-neuro stimulation transcutanée (TENS). Seront aussi abordées les douleurs neuropathiques, leur diagnostic difficile et leur prise en charge. Enfin, des professionnels de santé du centre hospitalier formés à la prise en charge de la douleur seront présents pour informer et répondre aux questions des usagers mais aussi des professionnels de santé.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la direction du CH d'Arles ✆ 04 90 49 29 01

Vite lu

Représentation en interne du parti Les Républicains

Les militants LR de la région étaient invités à voter, hier, pour leurs représentants au sein de la fédération LR des Bouches-du-Rhône. Les élus au Conseil national ont été élus, tout autant que les délégués de circonscription. Pour la 14e et la 15e, pas de changement, il s'agit respectivement de Bernard Reynes et Roland Chassain.

En savoir plus sur l'économie numérique

Dans le cadre de la manifestation ON (pour Octobre Numérique) des conférences et des rendez-vous ont lieu au-delà du mois d'octobre. Ainsi, le 5 novembre, sur le thème "Arles, économie créative, culture, patrimoine : un territoire d'excellence" sera présentée la démarche de promotion et de valorisation de ces filières sur le territoire ACCM ainsi que cinq projets portés par des acteurs locaux. Sont annoncés : l'agence Canopée Design pour le travail sur les images, Idzia et Ilotopie pour le son, la musique et le spectacle vivant, les Assises de la traduction littéraire pour l'édition et enfin des entreprises résidentes à Archéomed pour le volet patrimoine. On en saura plus en se rendant le 5 novembre à 18 heures au couvent Saint-Césaire. Gratuit, il est recommandé de réserver,